



asbl « Crèche de Saint Jean et Cothan »

PROJET PEDAGOGIQUE

MAI 2019

Table des matières

1. L'ARBRE A CABANES.....	4
2. L'EQUIPE.....	5
3. NOS VALEURS, PRINCIPES ET OBJECTIFS : LE POURQUOI ?.....	6
4. LA VIE A LA CRECHE : LE COMMENT ?.....	7
4.1. Les premiers contacts et le premier accueil.....	7
4.2. La continuité dans l'accueil.....	9
4.3. L'organisation des espaces et l'accueil en semi-verticalité.....	12
4.4. Les transitions quotidiennes.....	16
4.5. La vie en collectivité.....	18
- L'alimentation et les moments de repas.....	18
- Le sommeil.....	20
- Le jeu et les découvertes sensori-motrices.....	21
- Le « doudou » et la tétine.....	22
- La sociabilisation et les interactions entre enfants.....	23
- L'acquisition de la propreté.....	24
4.6. L'ouverture à la diversité.....	25
4.7. Les relations avec les parents.....	27
4.8. L'accueil des stagiaires.....	28
4.9. Les relations avec les associations locales.....	28

Chers parents,

Le moment est venu d'inscrire votre (futur) enfant dans une crèche...

Mais au fait, qu'est-ce qu'une crèche ? Qu'y fait-on avec mon enfant ? Qui s'occupera de lui et de quelle manière ? La pédagogie développée et les pratiques qui y sont liées correspondent-elle à mes attentes ? Suis-je en accord avec les valeurs véhiculées par le milieu d'accueil ?

Le projet d'accueil que vous allez découvrir a pour objectif premier de répondre à ces différentes questions. Il ne remplace bien sûr en rien les contacts humains et les relations privilégiées que vous et votre petit allez tisser avec l'équipe de la crèche mais il se veut un outil de présentation de la méthodologie de travail développée au sein de notre structure. De ce fait, nous espérons que sa lecture vous permettra de comprendre le travail réalisé à la crèche pour et autour de votre enfant et d'anticiper au mieux son arrivée parmi nous.

Cet outil est donc destiné aux parents mais aussi à tout professionnel amené à travailler dans notre milieu d'accueil. En effet, il permet à l'équipe d'évaluer les principes psychopédagogiques développés et d'ajuster régulièrement les pratiques professionnelles permettant leur mise en œuvre. Concrètement, le projet pédagogique nous aide à prendre du recul par rapport au travail quotidien et à adapter nos « façons de faire » afin qu'elles correspondent à la philosophie d'accueil que nous soutenons. Ce texte est donc amené à évoluer en fonction de nos réflexions professionnelles, de nos observations et des expériences vécues avec les enfants accueillis et leur famille.

Nous restons à votre entière disposition pour toute question éventuelle et vous souhaitons une bonne lecture !

L'équipe de « L'arbre à cabanes »

1. L'ARBRE A CABANES

« L'arbre à cabanes » est une crèche de quartier cultivant l'accueil inclusif d'enfants en situation de handicap, l'accueil d'enfants dont les parents ont des horaires variables et l'intégration des générations dans le respect de toutes les différences, de la nature et de l'environnement.

La crèche a été créée par l'**ASBL Crèche de Saint Jean et Cothan** dans le but d'accueillir tous les enfants, sans aucune discrimination.

Elle a pour finalité spécifique d'accueillir :

- Les enfants dont les parents ont des **horaires de travail irréguliers**
- Les **enfants en situation de handicap** et plus particulièrement les enfants infirmes moteurs cérébraux – enfants atteints de troubles neurologiques d'origine cérébrale et/ou médullaire avec problème moteur prédominant (4 places réservées)

La Crèche « l'arbre à cabanes » est agréée et subsidiée par l'ONE pour une capacité de **40 places** et assure un accueil de jour de **6h30 à 18h30**, du **lundi au vendredi**, pour des enfants âgés de **0 à 3 ans**.

La participation financière des parents est établie en fonction de leurs revenus, dans le cadre de la réglementation régissant les milieux d'accueil collectifs subventionnés.

2. L'EQUIPE

Personnel d'encadrement

L'accueil quotidien des enfants est assuré par une équipe qualifiée et dynamique qui se compose de :

- **9 puéricultrices/eurs** répartis en 8 temps pleins et 1 mi-temps.
- **1 directrice**, infirmière en santé communautaire, assurant les fonctions de responsable, d'infirmière et de travailleur social de la structure
- **1 infirmière** en charge de la santé des enfants et de la structure d'accueil.

Médecin référent et titulaire de la consultation ONE

Le Dr Van de Poel Gael, **pédiatre**, en collaboration avec l'infirmière, assure les **consultations ONE de médecine préventive** un mercredi sur deux à partir de 15h30. Elle est également pour l'équipe une personne de référence concernant tout aspect psycho-médico-social lié à l'accueil.

Personnel d'entretien et support logistique

- Le **nettoyage** du milieu d'accueil est assuré par une **firme extérieure** qui détache une technicienne de surface (habituellement toujours la même personne) pour l'entretien quotidien des locaux.
- La logistique (entretien du linge, nettoyage des surfaces hautes, désinfection des jouets, portionnement des repas et préparation des panades,...) est confiée à une **aide-logistique, agent sous statut article 60 mis à disposition par le CPAS de Charleroi**. En son absence, ces tâches sont réalisées par les puéricultrices.

3. NOS VALEURS, PRINCIPES ET OBJECTIFS : LE POURQUOI ?

En tant que professionnels de la petite enfance et de ce fait, acteurs et partenaires privilégiés de l'épanouissement de votre enfant, nous soutenons une série de **valeurs fondatrices** de notre projet d'accueil dont l'esprit peut être résumé par les caractéristiques suivantes :

- être ouvert à tous dans le respect des cultures et des âges
- soigner le projet éducatif de tous les enfants, afin que chacun reçoive toute l'attention de l'équipe, quelques soient les circonstances dans lesquelles il est inscrit à la crèche
- encourager le développement de chacun selon son rythme
- être partenaire avec les parents dans le projet éducatif
- encourager l'intergénérationnel
- combiner tradition et modernité
- développer un lieu où il fait bon vivre pour tous
- s'ouvrir sur la nature et les expériences variées
- rester à l'écoute des enfants, des parents, de l'équipe et de l'environnement
- S'intégrer dans la communauté du quartier
- améliorer la qualité de façon permanente en cherchant constamment à mieux répondre aux besoins des enfants, des parents et de l'équipe
- profiter de la pluralité du projet d'accueil pour constamment rechercher et développer les meilleures pratiques.

Pour ce faire, nos pratiques quotidiennes se basent sur les **principes fondamentaux** de notre projet pédagogique :

- permettre aux enfants d'évoluer dans la crèche avec un maximum de continuité, en fonction de leur propre rythme de développement
- permettre à certains moments la mixité et la découverte des tout-petits vers le monde des plus grands, afin de créer des transitions dans la douceur, du « bébé » vers les groupes des enfants plus grands (notion de semi-verticalité)
- permettre aux enfants en situation de handicap d'évoluer dans la crèche à leur rythme
- permettre des expériences intergénérationnelles

En résumé, notre **objectif** principal est d'**assurer le bien-être de chaque enfant par un accueil de qualité pour TOUS en répondant aux besoins spécifiques de CHACUN dans un esprit d'ouverture à la DIVERSITE.**

4. LA VIE A LA CRECHE : LE COMMENT ?

4.1. Les premiers contacts et le premier accueil

L'arrivée d'un enfant dans un milieu d'accueil correspond à une période de grands changements pour lui et sa famille : première séparation, changement de rythme, découverte de nouvelles personnes, d'autres enfants, de nouveaux lieux, de nouvelles stimulations (sonores, visuelles,...). Elle peut également être appréhendée et vécue comme une période de stress face à l'inconnu tant pour le petit que pour ses parents.

Sachant que le sentiment de sécurité de votre bébé est étroitement lié au vôtre, l'importance des premiers contacts prend ici tout son sens. Vos premières rencontres avec le milieu d'accueil seront déterminantes dans l'établissement de la relation de confiance avec l'équipe encadrante et démarrent bien avant la période de familiarisation.

En pratique, dès que la place vous est confirmée, une **visite de la crèche** par l'infirmière ou la directrice est planifiée. Elle sera l'occasion de rencontrer les différents membres de l'équipe, de visualiser l'aménagement des locaux, de discuter avec vous du projet d'accueil et de sa mise en pratique tout en répondant à vos questions.

Dans un second temps, un autre **rendez-vous** vous sera proposé (théoriquement après le 6^{ème} mois de grossesse ou quelques mois avant l'entrée pour les enfants plus grands) afin d'aborder **la partie « administrative » de l'accueil** (contrat, règlement d'ordre intérieur, ...) et les questions qui souvent se multiplient à l'approche du « grand jour ».

Par la suite, environ 2 mois avant la date d'entrée, une troisième rencontre se déroule pour organiser la **période de familiarisation**. Celle-ci vous permettra, ainsi qu'à votre enfant, de faire plus ample connaissance avec les puéricultrices et les enfants déjà accueillis, de vous imprégner de l'ambiance des lieux et d'observer de façon concrète le travail réalisé au sein du milieu d'accueil. Cette « acclimatation » primordiale pour vous et votre petit, l'est tout autant pour les puéricultrices qui, au travers des échanges avec vous et votre enfant, se familiariseront elles aussi. Les discussions autour de l'histoire et des habitudes de vie de votre bambin leur permettront d'individualiser au maximum son accueil. N'oublions pas les autres enfants présents au sein du groupe qui devront eux aussi découvrir ce nouveau venu...

L'objectif de la familiarisation étant de créer des liens suffisamment sécurisants pour tous.

Idéalement, cette période débute **2 semaines avant la date d'entrée souhaitée** avec une augmentation progressive du temps de présence de votre petit parallèlement à une diminution du vôtre. Différents moments sont planifiés à l'avance en fonction de vos disponibilités combinées à celles des puéricultrices. Ce schéma au départ assez théorique peut être ajusté en fonction du vécu et des observations de chacun (parents, enfants, puéricultrices).

Afin que le premier moment de familiarisation soit harmonieux, nous mettons tout en œuvre pour que vous et votre enfant vous sentiez attendus et accueillis de la manière la plus chaleureuse qui soit. C'est pourquoi vous verrez que votre enfant dispose déjà d'un casier où seront placés ses effets personnels, vous recevrez un carnet de liaison et pour son rangement un sac en tissu confectionné par l'équipe. Cette notion de disponibilité qui permet aux puéricultrices d'être à votre écoute implique que certaines heures seront plus propices que d'autres pour vous recevoir.

Durant la familiarisation, la **visite médicale d'entrée** sera organisée ; elle sera l'occasion pour vous d'y rencontrer la pédiatre référente de notre structure et d'aborder les questions en lien avec la santé, l'arrivée à la crèche et notamment votre vécu par rapport aux premiers contacts.

Les deux parents sont évidemment les bienvenus durant cette familiarisation et lorsqu'il y a une fratrie, nous proposons également de l'inclure dans cette démarche car la crèche est souvent source de nombreuses interrogations pour eux aussi.

Parfois, il arrive que les parents ne soient pas disponibles ; la familiarisation peut alors être envisagée avec un autre membre de la famille (grands-parents, tante, ...) connaissant suffisamment bien l'enfant pour que celui-ci soit sécurisé par sa présence et auprès duquel les puéricultrices pourront discuter de ses habitudes de vie. Néanmoins, nous demandons que le tout premier moment de familiarisation se déroule avec l'un des parents.

Dans certains cas, il est possible qu'une entrée doive se dérouler de manière rapide empêchant ce processus progressif de préparation à l'accueil. Par ailleurs, au vu de l'importance et des enjeux liés à ces moments d'échanges, nous refusons de faire l'impasse sur cette période qui pour nous reste obligatoire et ce quelque soit le contexte (accueil « d'urgence, enfant plus grand, fratrie déjà accueillie, ...). Nous nous adaptons alors aux différentes situations et tentons de vous proposer des solutions répondant aux besoins de chacun tout en maintenant le bien-être et le respect de votre enfant au centre de nos préoccupations communes.

Lorsqu'un enfant réintègre la crèche après une longue période d'absence, une nouvelle familiarisation est également envisagée.

4.2. La continuité dans l'accueil

La sécurité affective des petits, essentielle à leur épanouissement et à leur bien-être, passe par une **continuité dans l'accueil**, elle-même liée à une **cohérence des pratiques**. Cela permet d'offrir des repères familiers aux enfants et d'aider les parents à anticiper la journée de leur petit à la crèche.

Pour aller plus loin dans la cohérence des pratiques, nous avons mener la réflexion sur les manières de faire, de nous ajuster pour pouvoir agir autrement et garantir aux enfants les repères qui leurs sont familiers.

L'enfant pour s'épanouir à besoin d'évoluer dans la sécurité psychique des liens qu'il tisse avec celui qui l'accueille et avec les autres enfants. Ce tissage ne peut se faire qu'avec un petit nombre d'adultes qui lui apporteront une grande attention et deviendra pour votre enfant une « figure d'attachement », mais aussi d'un groupe d'enfant le plus stable possible.

Un tel lien sécurisant est indispensable non seulement pour son bien-être immédiat mais aussi pour son lent processus d'individuation. Votre enfant prendra de plus en plus conscience de lui-même et de l'autre.

Dans notre milieu d'accueil, cette continuité est assurée par différents vecteurs

- L'organisation des horaires des puéricultrices

La crèche est divisée en 3 sections, la section des « bébés », la section des « moyens », la section des « grands ». Vous trouverez plus de détails concernant l'organisations de celles –ci plus loin.

Depuis 2018, chaque section est gérée quotidiennement par les mêmes puéricultrices. Elles restent fixent dans leur sections permettant ainsi d'être le repère pour les enfants accueillis.

Chaque enfant a sa puéricultrice de référence. C'est avec elle qu'il partage des moments de relation privilégiée, change, repas, mise au lit et ce afin de créer un lien solide qui lui assurera une sécurité affective pendant son séjour en crèche. La puéricultrice deviendra une figure d'attachement. Elle veille avec ses collègues à observer chaque enfant afin de mieux le connaître et ainsi de pouvoir être à son écoute, répondre judicieusement à ses besoins et l'amener à son rythme vers une plus grande autonomie. Le parcours de chaque enfant est consigné dans un cahier de communication.

Si des remplacements de personnel doivent s'effectuer, nous veillons si possible à ce que ce soit les mêmes personnes. Nous avons également dans notre équipe une puéricultrice volante. Elle renforce l'équipe lors de congés, d'absence quelconque d'un(e) collègue.

La puéricultrice évite d'interrompre la relation créée lors des moments privilégiés. Elle se consacre exclusivement à l'enfant durant ces instants ; elle est en relation avec lui.

Lorsque des changements interviennent dans ces petites collectivités que sont les sections, comme l'arrivée ou le départ d'une personne, puéricultrice ou enfant, les enfants sont informés et préparés. En cas d'arrivée, le nouveau venu est présenté aux enfants ; de même, ceux-ci le sont vis-à-vis de lui. S'il s'agit d'un enfant, le personnel encourage alors les relations entre lui et les autres enfants. S'il s'agit d'une puéricultrice, celle-ci, dans la mesure du possible, ira régulièrement dans le service avant le début de ses prestations afin de familiariser les enfants à sa présence.

Lors du passage dans le groupe des moyens et des grands, un processus de familiarisation s'étalant sur 2 à 4 semaines et comprenant différentes étapes est organisé et les parents sont invités à se pauser quelques instants dans la nouvelle section.

Lors du départ à l'école, le personnel remet à l'enfant un souvenir de la crèche.

- **La cohérence des pratiques**

Afin que cette polyvalence des puéricultrices au sein des différents espaces ne porte pas préjudice à la qualité de l'accueil et à la sécurité affective des enfants, nous nous devons d'assurer une cohérence dans nos pratiques quotidiennes pour assurer des repères stables aux petits. Cela signifie que nos modes d'actions ne peuvent pas varier en fonction de l'adulte encadrant et qu'ils doivent s'inscrire dans la durée. Tout changement dans nos pratiques doit donc se baser sur des observations concrètes, un partage en équipe et des évaluations. Les réunions d'équipe, les formations externes et les journées pédagogiques soutiennent cette dynamique de réflexion professionnelle.

L'organisation du temps articulée autour du **respect du rythme** des enfants soutient ce principe de cohérence dans les pratiques d'accueil.

En effet, les journées s'organisent autour de la permanence de moments « clés » tels que l'accueil du matin, les moments de jeux, les repas, les siestes et les retours. Dans les groupes des « moyens » et des « grands », afin d'assurer un équilibre concernant la disponibilité des puéricultrices pour les accueils et la gestion des groupes d'enfants, nous demandons aux parents de nous prévenir si leur enfant arrive **après 9h00 et de ne pas le déposer entre 9h00 et 10h00** (temps du « bonjour » et des activités). Pour les enfants qui ne devraient passer que l'après-midi à la crèche, nous les accueillerons idéalement **entre 11h30 et 12h30 afin de préserver l'encadrement des groupes durant le repas de midi**. Pour les retours, également

dans le souci de respecter le moment du goûter, nous vous demandons d'éviter la période située entre 14h45 et 15h30.

Malgré cette organisation et quel que soit l'âge de votre enfant, nous respecterons son rythme et ses besoins. Ainsi, un enfant qui nous montre des signes de fatigue, qu'il fasse partie du groupe des « bébés » ou de celui des « grands » se verra proposer une sieste et ce quelque soit l'heure. Aussi, un enfant qui dort ne sera jamais réveillé pour manger ; son repas sera mis de côté et lui sera proposé plus tard.

Bien entendu, plus votre enfant grandira, plus certains « temps » comme les repas ou les siestes deviendront « collectifs » car il aura acquis progressivement un rythme (parfois différent de celui de la maison) lors de ses journées passées à la crèche.

L'individualisation et la qualité des relations « enfants-adultes » sont également des vecteurs de cohérence par rapport à l'accueil des petits. De ce fait, les puéricultrices sont particulièrement attentives à préserver ces moments privilégiés que sont le change, le repas, la mise au lit et l'observation pendant les jeux. Leur rôle est de recevoir les émotions de votre enfant et de les soutenir verbalement, d'adopter une attitude adéquate et respectueuse dans la manière de lui parler et de le porter, de lui expliquer les gestes que l'on est en train de poser. De manière générale, ***l'adulte se doit d'être bienveillant dans tous les aspects de sa relation avec l'enfant.***

Enfin, la cohérence des pratiques d'accueil est une notion transversale qui se retrouve dans tous les points abordés dans notre projet pédagogique (organisation, aménagements, vie à la crèche,...).

4.3. L'organisation des espaces et l'accueil en semi-verticalité

Très modulables, les locaux où évoluent les enfants et leur organisation ont été conçus afin de soutenir le principe d'accueil en semi-verticalité et l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Cette **semi-verticalité** nous permet d'assurer aux enfants des repères de lieu tout en les laissant évoluer dans la crèche selon leur propre rythme et dans un souci de continuité de l'accueil.

Avec 40 places, la crèche comporte **3 espaces de vie** : l'espace des « **bébés** », l'espace des « **moyens** » et celui des « **grands** ». Les enfants sont donc répartis dans les différents groupes en fonction de leur âge, essentiellement en ce qui concerne les moments de repos :

- **Jusque 12-14 mois** chez les bébés : 2 chambres avec lits-cages
- **Jusque 20-24 mois** chez les moyens : 2 chambres (dont une dans l'espace des grands) avec lits-cages
- **À partir de 20-24** mois chez les grands : siestes organisées au sein de l'espace sur des hamacs

Pour les autres moments de la journée et notamment les moments de jeux, nous nous adaptons à ce que les enfants souhaitent et expriment. En effet, les espaces étant vitrés, nombreux sont les bébés qui lorsqu'ils commencent à se déplacer, souhaitent explorer les lieux de vie des plus grands et y passer un certain temps. Dès qu'un enfant nous montre l'envie de découvrir le « monde des plus grands », nous répondons à son besoin sans contrainte. De ce fait, un bébé peut très bien jouer chez les grands, manger chez les moyens et revenir faire la sieste dans son lit chez les bébés... Cette flexibilité est également respectée lorsqu'il s'agit d'enfants plus grands qui souhaitent passer un moment chez les plus petits (besoin de retrouver un frère, une cousine, une puéricultrice, un jouet, une ambiance particulière,...).

Cette manière d'être à l'écoute des besoins des enfants nous permet d'assurer des **transitions en douceur** entre les différents groupes de vie tout en respectant les affinités et développement de chacun.

Chaque espace peut également être décroisé afin de disposer d'un espace polyvalent, formé par la mise en commun des espaces « bébés » et « plus grands ». Cette modularité nous permet d'organiser la flexibilité de l'espace et la surveillance des enfants.

Cette volonté de soutenir la mixité et les moments d'interactions entre enfants d'âge différents est aussi appliquée :

- au moment de l'ouverture et de la fermeture de la crèche : l'accueil du matin se déroule chez les « bébés » et ce jusqu'à ce que le nombre d'enfants présents nécessite qu'ils soient répartis dans leur groupe respectif (souvent vers 8h00).
- au moment des repas où une partie du groupe des « moyens » et des « grands » est installée près des cuisines, dans l'espace des grands
- à tout moment où l'équipe le souhaite, en fonction des observations faites par rapport aux groupes

Chaque espace comporte une **zone de sanitaire** adaptée, des **zones de sommeil**, et des **espaces de jeu**. Les zones de changes sont ouvertes sur les espaces de jeu afin de garantir un maximum de contact visuel et auditif entre enfants et adultes, garantissant la sécurité physique et psychique des petits.

Les espaces des « plus grands » donnent sur une **zone de jeu extérieure**. Cet espace de jeu en plein air est un périmètre sécurisé, à usage privatif de la crèche. Il est aménagé afin de permettre le jeu et la libre découverte en toute sécurité.

Un **espace d'accueil pour les parents** est conçu pour permettre de déshabiller les enfants. Parfois, si la puéricultrice est occupée avec d'autres enfants (repas, activité, accueil,...), elle sollicitera votre aide pour changer votre petit.

Un **coin « allaitement »** qui assure l'intimité nécessaire est également mis à la disposition des mamans qui souhaitent poursuivre ces moments à la crèche. Convaincus des bienfaits de l'allaitement maternel, nous soutenons votre projet et mettons tout en œuvre pour qu'il puisse continuer dans notre milieu d'accueil.

Enfin, les **locaux** ont également été **conçus en prévision de l'accueil d'enfants en situation de handicap** (taille des espaces, modularité, salle de thérapie).

Les trois espaces sont aménagés en fonction des tranches d'âge des enfants qui y sont accueillis :

- ***l'espace des bébés***

Il est organisé sur le principe de la ***motricité libre*** qui consiste à respecter le rythme psychomoteur de chaque enfant en lui permettant de découvrir seul de nouvelles expériences motrices à partir de positions sécurisantes car maîtrisées. Ceci implique de permettre à l'enfant d'être actif dans un environnement suffisamment sécurisant et aménagé de façon à favoriser ses découvertes.

Dans la pratique, nous favorisons donc l'installation des bébés à même le sol sur des tapis, sur le ventre, le dos ou assis (en fonction de leurs compétences motrices déjà acquises) et limitons au maximum l'usage des chaises et des relax afin de ne pas entraver leurs mouvements, indispensables à leurs explorations.

Aussi, pour assurer des repères sécurisants aux enfants, certains éléments et notamment les tapis, seront toujours disposés aux mêmes endroits. Par contre, d'autres aménagements feront l'objet d'ajustements en fonction des besoins et du développement des compétences des enfants constituant le groupe. Par exemple, de petits modules de psychomotricité (petites marches, plan incliné en mousse,...) peuvent être mis à disposition en fonction des besoins. Un parc installé à même le sol et accessible en permanence peut quant à lui servir d'endroit « refuge » soit pour les bébés se déplaçant seuls, soit pour y installer un plus petit afin de le sécuriser tout en lui assurant un contact visuel et auditif avec ce qui l'entoure.

- ***Les espaces des « moyens » et des « grands »***

L'âge des enfants accueillis dans ces 2 groupes (de 12 mois à 3 ans) correspond à de ***grands besoins moteurs*** (acquisition de la marche, expérimentations variées liées à l'équilibre,...) ainsi qu'aux premières ***expériences liées aux limites*** (les miennes et celles que l'on m'impose). Pour les plus grands, s'ouvre également le chemin vers l'***autonomie***...

Comme chez les bébés, des repères de lieu restent nécessaires pour permettre aux enfants d'anticiper l'environnement dans lequel ils seront accueillis et ainsi leur garantir un cadre suffisamment sécurisant leur permettant de nouvelles expérimentations.

Un coin de « rassemblement » à proximité d'un miroir fixé au mur, une maison permettant aux enfants de s'isoler, de se soustraire au regard des autres, ainsi que du mobilier de rangement des jeux, accessible aux enfants, sont présents dans les deux espaces. Les petites chaises et tables utilisées pour les repas restent également en place pour permettre aux enfants d'y jouer s'ils le souhaitent mais aussi de les utiliser pour d'autres fonctions que

celles pensées par l'adulte. Des éléments de motricité tels que marches, escaliers, toboggan, bacs à balles sont quant à eux disposés en fonction des besoins du groupe.

L'accès aux salles de bain reste ouvert tant chez les moyens que chez les grands. Les plus petits auront pour limite de pouvoir y accéder avec l'autorisation de l'adulte ce qui a pour but de les préparer à une bonne compréhension de la gestion de cet espace chez les grands (accès aux toilettes, aux mouchoirs en papier, ...).

De manière générale, nous souhaitons que les espaces de vie des enfants leurs permettent la libre découverte, les expériences sensorielles ou les moments d'intimité. Par rapport à cet objectif, l'équipe poursuit actuellement sa réflexion sur l'aménagement des espaces et notamment chez les « moyens ».

4.4. Les transitions quotidiennes

La séparation parents-enfant ne se joue pas uniquement lors de l'entrée à la crèche ; elle se représente quotidiennement, chaque matin et chaque soir, et sera d'autant plus harmonieuse que parents et enfants se sentiront sécurisés.

L'accueil du matin représente pour chacun (enfant, parent, puéricultrice) un moment important de la journée ; il s'agit d'un moment privilégié qui nous permet d'accompagner au mieux le passage entre la maison et la crèche.

Pour ce faire, nous veillons à ce qu'il soit chaleureux et individualisé, que votre enfant se sente attendu et qu'il participe aux échanges avec les adultes.

Dès votre entrée dans nos locaux, vous apercevrez notre « ***arbre d'accueil*** » qui permet à votre enfant de marquer son arrivée à la crèche en y apposant sa photo. Il pourra aussi visualiser qui est déjà présent (puéricultrices et enfants) ou vous pourrez le lui expliquer. Le soir, ce rituel sera reproduit avec vous au moment de quitter la crèche.

Dans un espace déjà aménagé, les puéricultrices vont à votre rencontre et respectent le rythme et les besoins de chacun : entrer ensemble dans l'espace, confier votre petit aux bras de la puéricultrice, l'installer sur un tapis, le laisser endormi ou encore passer la porte « comme un grand » pour aller saluer les autres enfants ou retrouver un jeu utilisé la veille...

Dans tous les cas, le temps nécessaire à chacun pour cette séparation est respecté et nous veillons à ce que votre départ soit marqué et reconnu par votre enfant tout en accueillant et soutenant ses émotions. Pour certains, un rituel s'installera et se reproduira chaque matin et/ou chaque soir...

Les **échanges d'informations** lors de cet accueil sont essentiels pour que l'équipe puisse respecter le rythme de votre enfant, anticiper l'organisation de sa journée (à quelle heure a-t-il déjeuné ? a-t-il passé une bonne nuit ? comment se sent-il ce matin ? qui vient le rechercher et vers quelle heure ?...), adopter une attitude adéquate par rapport à certaines situations particulières (surveillance de la température corporelle par exemple) et assurer ainsi une bonne transition entre les deux milieux de vie. Dès lors, si la puéricultrice est déjà occupée avec un autre enfant et son parent, nous vous invitons à attendre jusqu'à ce qu'elle soit entièrement disponible pour vous et votre bébé.

De la même manière, la puéricultrice qui se chargera du retour de votre petit vous communiquera toutes les indications utiles concernant le déroulement de sa journée : repas, repos, événement particulier,... mais également petites anecdotes sur une activité, une interaction, une nouvelle expérience,...

La puéricultrice assurant cette transition du soir n'est pas toujours celle qui aura accueilli votre enfant durant la journée (cela dépend en effet de l'heure du retour). Avant de lui confier les enfants de son groupe, sa collègue lui aura donc transmis l'essentiel des informations et aura retranscrit le résumé des moments « clés » de la journée dans un **cahier de liaison**. Ce carnet est un outil destiné aux puéricultrices et aux parents ; il ne remplace pas les contacts directs mais vise à les compléter. Il sera aussi pour vous et votre enfant une trace de votre passage au sein de notre crèche. N'hésitez donc pas à y noter vos observations...

Les transitions se poursuivent lorsque les enfants plus grands, après l'accueil du matin chez les bébés, réintègrent leur espace de vie.

Le démarrage de la journée est alors marqué pour eux par le **rituel du « bonjour »** :

Celui-ci démarre par une chanson accompagnée d'une petite gestuelle. Ensuite, des photos sont utilisées pour expliquer qui est présent (l'enfant qui se reconnaît vient chercher sa photo), qui est absent et pourquoi (congé, maladie, départ pour l'école,...). Quelques règles de la vie en collectivité sont énoncées : les interdits mais aussi ce que l'on peut faire (s'amuser, rire, jouer,...). Les puéricultrices expliquent aussi ce qui va se passer après le bonjour (jeux libres, activités dirigées,...) permettant aux enfants d'anticiper le déroulement de la matinée afin de les sécuriser un maximum.

Ce moment représente un rituel et un repère de temps important pour votre enfant ; il se déroule chaque matin vers 9h. Pour que votre petit y participe, il est donc nécessaire que vous arriviez à la crèche avant cette heure. Aussi, dans un souci de respect de chacun, nous vous demandons de patienter et d'attendre que les puéricultrices aient terminé si vous arrivez dans l'espace alors que le « bonjour » a déjà commencé.

Séparés de leurs parents, il est fréquent que les enfants les réclament durant la journée. Le rôle de la puéricultrice est alors de recevoir les émotions de votre petit et de l'aider à les

exprimer. Elle pourra lui expliquer que papa ou maman travaillent, s'occupent de la maison, que le grand frère est à l'école, la petite sœur chez sa grand-mère ou encore qu'aujourd'hui, c'est papy qui viendra le rechercher,... Afin de soutenir ces représentations, l'équipe s'aide d'albums photos individuels qui ont pour objectif de rassurer votre petit dans les moments où le besoin se fait sentir.

4.5. La vie en collectivité

L'alimentation et les moments de repas

Toutes nos denrées alimentaires sont livrées par Sodexo : pain, céréales, produits laitiers, repas de légumes (en panades ou en morceaux), viandes et poissons cuits, fruits frais pour la préparation des panades.

L'infirmière de la crèche collabore avec le responsable de la cuisine afin que les menus proposés aux enfants soient variés et respectent les recommandations diététiques de l'ONE pour une alimentation équilibrée.

Un menu hebdomadaire est affiché à l'entrée de la crèche.

Les repas proposés sont les suivants :

- **Le petit-déjeuner** : Il se compose de pain (tartines garnies de beurre, de confiture, de fromage fondu) ou de céréales et de lait (adapté ou entier) proposé au biberon ou au gobelet selon chaque enfant. Parce que la puéricultrice assure les accueils du matin seule, nous vous demandons que dans la mesure du possible, ce repas soit pris à la maison. Nous le réservons au cas particulier de certains enfants arrivant très tôt à la crèche et n'ayant pas pu profiter de ce moment en famille.
- **La collation** : il s'agit d'un potage. Chez les bébés, nous privilégions l'apport de lait avec, si nécessaire, un repas supplémentaire dans la matinée (biberon) plutôt que le potage.
- **Le dîner** : panades de légumes (avec ou sans viande/poisson) pour les bébés ; composé de viande-poisson-œufs, féculents (pommes de terre, purée, pâtes, semoule,...) et de légumes cuits ou de crudités pour les plus grands.
- **Le goûter** : panades de fruits frais pour les bébés ; un fruit, des féculents (pain blanc, pain gris, céréales, pain d'épices, sandwiches,...) quotidiennement et un produit laitier 1 fois par semaine (fromage blanc, pudding, yaourt nature, lait,...) pour les plus grands.
- **Le souper** : vers 17h45-18h00, les enfants encore présents peuvent bénéficier, en fonction des besoins, de tartines et/ou d'un potage.

L'eau est la seule boisson proposée quotidiennement aux enfants, tout au long de la journée. Les plus grands disposent de leur gourde personnelle accessible à tout moment.

Avec votre collaboration et dans un souci de continuité et de cohérence, nous adaptons les textures des repas de légumes et des goûters par rapport à ce que votre enfant connaît à la maison : panades de fruits, fruits râpés ou en morceaux, repas de midi mixés, écrasés ou en morceaux.

Aussi, nous vous laissons le démarrage de la diversification alimentaire, moment souvent très attendu des parents qu'il est préférable de commencer au calme, à la maison. Dès qu'il vous semblera que les repas se passent bien et quand vous nous le permettrez, nous prendrons également le relais à la crèche. Votre collaboration restera néanmoins très importante, certains aliments devant être introduits progressivement.

Dans tous les cas, nous essayerons de nous adapter au maximum à la situation de votre petit (allergies alimentaires, choix culturel, religieux,...) mais il est aussi possible que certaines demandes ne soient pas réalisables en collectivité ; nous vous en expliquerons alors les raisons.

Chez les tout petits, c'est l'alimentation « à la demande » qui est favorisée. Afin d'assurer à l'enfant un moment de contact privilégié et si celui-ci s'y sent bien, les repas sont donnés dans les bras (biberons et alimentation diversifiée).

Au fur et à mesure que votre enfant grandira, un rythme va s'installer naturellement mais nous continuerons à nous adapter à ses besoins individuels. Ainsi, lorsqu'il maîtrisera la position assise, les puéricultrices lui proposeront ses repas dans une petite chaise avec tablette, puis, petit à petit, elles l'amèneront vers la prise de repas à table (mobilier à la taille des enfants) mais toujours dans un mode individuel « enfant-adulte ».

Par la suite et notamment dans les groupes des « moyens » et des « grands », votre petit s'installera en table « collective » et partagera ce moment avec 2 ou 3 autres enfants. En effet, afin que la puéricultrice puisse encadrer au mieux les enfants attablés et afin de préserver une atmosphère calme et conviviale durant les repas, ceux-ci sont organisés en « 2 services ». Concrètement, quelques enfants mangent tandis que l'autre partie du groupe continue à jouer. Le choix des enfants installés à table dépend de nouveau du rythme de chacun : petit-déjeuner pris très tôt, besoin de repos,...

Nous souhaitons développer une attitude positive autour de l'alimentation : tous les aliments qui lui sont autorisés seront proposés à votre enfant mais il ne sera jamais contraint à les manger s'il ne le désire pas.

Les moments de repas sont riches en apprentissages et permettent de soutenir l'enfant dans son désir d'autonomie.

L'utilisation de la cuillère représente une étape importante et lorsque votre enfant exprimera la volonté de manger « seul », les puéricultrices l'encourageront à développer cette compétence. Elles pourront par exemple lui laisser une cuillère et elle-même en utiliser une autre. Nous reconnaissons que les aliments ne sont pas du matériel de jeu mais nous pensons que leur découverte (texture, température,..) par le toucher favorise cet

apprentissage. C'est pourquoi nous permettons aux enfants d'utiliser leurs mains dans cette première étape de transition entre le repas donné par l'adulte et le repas mangé seul.

Le désir de découverte des aliments est aussi soutenu par la vue, raison pour laquelle, les catégories d'aliments sont séparées dans les assiettes. Aussi, afin de leur permettre de se représenter ce qu'ils vont manger, les plus grands sont invités à participer à la « reproduction » du menu du jour à l'aide de photos qu'ils peuvent coller sur l'image d'une assiette.

En fonction de ses possibilités, votre enfant sera invité à prendre une place de plus en plus active lors du déroulement des repas : s'installer seul à table, distribuer les bavoirs aux autres enfants, se servir dans les plats, se nettoyer le visage et jeter la serviette sale dans le bac,...

Le sommeil

Dormir est un besoin fondamental ; il permet à l'enfant de récupérer de la fatigue physique et mentale accumulée lors des périodes d'éveil. Un repos satisfaisant lui assurera le bien-être dont il a besoin pour poursuivre son développement, explorer son environnement, faire de nouvelles expériences, ...

Là aussi, ce sont le **respect du rythme** de votre enfant basé sur les échanges « parents-équipe » et les observations des puéricultrices qui guideront leur conduite.

Chez les plus petits, la gestion du temps s'articule autour des moments de sieste individualisés. De ce fait, certains bébés dorment, tandis que d'autres jouent ou sont en train de manger...

Plus tard, le besoin de sommeil de votre enfant diminuera et laissera place à des moments d'éveil de plus en plus longs. Progressivement, des moments de sieste « collective » lui seront proposés. Ceci n'exclut bien sûr pas les besoins individuels de chacun qui seront toujours respectés et prioritaires par rapport à une quelconque organisation. Ainsi, il se peut que votre enfant, fréquentant par exemple le groupe des « grands », exprime le besoin de dormir durant la matinée ou encore en fin d'après-midi. A contrario, si l'enfant est installé dans son lit mais qu'il ne s'endort pas, il pourra tout à fait retourner jouer dans l'espace. Aussi, les siestes se terminent individuellement, c'est-à-dire lorsque l'enfant se réveille naturellement.

Nous disposons de 4 chambres de 6 ou 7 lits : 2 pour les « bébés » et 2 pour les « moyens ». Les « grands » dorment quant à eux sur des petits « hamacs » installés à côté du dortoir des « moyens » dans l'espace des « grands ».

Dans un souci de continuité et afin de préserver les repères indispensables à la sécurité affective de votre petit, votre enfant sera toujours installé dans le même lit/hamac au sein d'un même espace. Il changera de lieu de repos en même temps que de lieu de vie. Néanmoins, le sommeil des enfants étant changeant (celui de votre bambin ou celui des autres fréquentant le même dortoir), il se peut que votre petit change occasionnellement de place pour dormir mais toujours dans un souci de maintien du bien-être individuel et

collectif. Aussi, de manière plus pratique, les enfants fréquentant la crèche à temps partiel partagent le même lit à des jours différents, il est donc possible qu'une nouvelle entrée nécessite une réorganisation des chambres. Dans tous les cas, les puéricultrices expliqueront à l'enfant les changements qui auront été nécessaires.

Certains enfants ont besoin de la présence de l'adulte pour s'endormir, les puéricultrices peuvent alors rester à leurs côtés afin de les rassurer ou encore sortir le lit-cage du dortoir. Différentes adaptations sont possibles en fonction des besoins de chacun.

Volontairement, nous n'utilisons pas de « babyphones » afin de soutenir une vigilance et une surveillance « physique » de la part de l'adulte. D'ailleurs, des vitres permettent aux puéricultrices d'observer les enfants durant leur sommeil sans pour autant devoir entrer dans les chambres.

Le Jeu et les découvertes sensori-motrices

Tout comme manger ou dormir, le plaisir du jeu représente un véritable besoin pour l'enfant ; il lui permet de structurer sa personnalité, de développer ses compétences et sa créativité, de découvrir son environnement, d'entrer en relation, d'alimenter sa curiosité,...

Le jeu lui permet de se découvrir et de découvrir le monde qui l'entoure.

Aussi, le jeu est naturel et l'enfant n'a pas besoin d'être stimulé pour apprendre à jouer. Par contre, il doit se sentir suffisamment en sécurité pour développer cette fonction. Le rôle des puéricultrices est alors déterminant dans l'aménagement des lieux de vie, dans le choix des jouets proposés et dans leur relation à l'enfant et au groupe.

Sur base de ces principes, le **jeu libre** représentera une grande partie de l'activité de votre enfant à la crèche. Il permet l'exploration motrice par la mise à disposition de matériel adapté : tapis, plans inclinés, marches, toboggan, bac à balles, barres de maintien, poneys « sauteurs », tricycles,... et de coins à « thème » (dînette, nursery) pour les plus grands qui commencent à développer la fonction symbolique du jeu. Ces jeux libres sont également possibles grâce à l'utilisation de jouets et d'objets qui développent la motricité fine et les constructions symboliques (balles de toutes tailles, hochets, cubes de différentes textures, dînette, poupées, déguisements, voitures,...).

À côté des jouets « traditionnels » achetés dans le commerce, nous utilisons également du **matériel de récupération** qui permet un usage informel de la part des enfants. En effet, l'objet peut alors être détourné de sa fonction première et l'enfant peut l'utiliser comme bon lui semble avec des possibilités d'utilisation quasi illimitées. Par exemple, une caisse en carton permettra de s'y cacher (dedans, derrière), de la pousser, de l'utiliser comme un tambour tandis qu'une passoire servira de chapeau ou deviendra un plat dans lequel conserver d'autres jouets, ... Les puéricultrices créent également du matériel de jeux comme des petits sacs en tissu lestés, des hochets fabriqués à partir de bouteilles en plastique qui émettent différents sons en fonction de leur remplissage,...

Parfois, la puéricultrice, si elle est sollicitée par les enfants, participera aux jeux qu'ils auront initiés. À d'autres moments, elle se positionnera en observatrice. Mais, qu'elle soit active ou pas, son rôle sera de soutenir les enfants dans leurs vécus, de les aider à verbaliser leurs émotions et de les encourager dans leurs expériences afin de développer leur « estime de soi ». Par exemple, elle encouragera un enfant à renouveler ses tentatives plutôt que de « faire à sa place ».

Les **activités « dirigées »** sont quant à elles orientées vers le développement des 5 sens et sont proposées à tout âge :

- Musique douce, comptines
- Découvertes des matières : les tissus, le riz, l'eau, le papier, les marrons,...
- Lecture : par les puéricultrices.

D'autres activités induites concernent essentiellement les enfants plus grands comme les ateliers culinaires, la peinture, les puzzles, les parcours de « psychomotricité, la pâte à modeler, les collages,...

Quelque soit le jeu ou l'activité proposée, votre enfant n'y sera jamais contraint et nous respecterons son souhait d'y participer ou pas.

Le « Doudou » et la tétine

Le « doudou » permet à l'enfant de maintenir le lien entre papa, maman, les frères et sœurs, ... et le milieu d'accueil. Grâce à cet « objet transitionnel », votre enfant apporte un peu de « sa » maison à la crèche et pourra retrouver quand bon lui semble, cette « chose » si familière, empreinte d'odeurs et d'émotions qui le rassurent...

Si votre enfant en a choisi un, il sera évidemment le bienvenu à la crèche. Il se peut également que jusque là, votre petit n'ait pas manifesté le besoin d'avoir un doudou mais qu'avec son arrivée à la crèche, milieu encore inconnu, celui-ci devienne un élément fondateur de sa sécurité affective. Pour d'autres encore cet objet n'aura pas d'utilité...

Les objets transitionnels sont accessibles à tout moment et accompagnent l'enfant dans ses jeux, son sommeil, ... Souvent, lorsque le petit se sent suffisamment serein, il « l'abandonnera » de lui-même pour se concentrer sur l'une ou l'autre activité.

Le rôle des puéricultrices est de nouveau de **respecter le rythme et les besoins** de votre enfant dans les moments de séparation, d'angoisse, de tristesse, de joie, de colère, de découvertes, ... et de favoriser l'accessibilité à son doudou.

Pour les plus grands, l'autonomie affective passe également par des séparations ponctuelles avec le doudou. S'il est d'accord, elles proposeront par exemple à l'enfant de le ranger dans un panier ou un peu à distance, le temps d'une activité ou d'un repas mais ne l'y forceront jamais.

Concernant **la tétine**, la succion représente un besoin qui sera plus ou moins important en fonction de chacun. Elle permettra à certains enfants de se rassurer, de s'apaiser. Là aussi, nous ferons confiance à votre petit et lui donneront dès que nécessaire. De nouveau, avec les enfants plus grands et notamment avec le développement du langage, les puéricultrices inviteront l'enfant à laisser momentanément sa « tutute » de côté en l'encourageant par exemple à parler sans elle pour mieux le comprendre...

Parfois, la volonté des parents est de stopper net l'utilisation de la tétine et/ou du doudou car les essais à la maison sont concluants. Sans vouloir nous opposer à vos décisions et toujours dans un esprit de partenariat, nous vous proposerons d'en discuter au préalable avec l'équipe afin de réfléchir ensemble à la pratique la plus adaptée à votre petit. En effet, son vécu et ses besoins en collectivité et à la maison sont parfois bien différents et méritent que l'on s'y attarde...

La sociabilisation et les interactions entre enfants

Découvrir la vie en collectivité signifie aussi **découvrir « l'autre » et interagir avec lui**. Ces interactions, creuset de la vie en société, peuvent être vécues comme constructives : partage, imitation, échanges,... mais aussi comme des rapports de force : opposition, agression, refus,...

La plupart du temps, si elle n'est pas sollicitée par l'enfant ou si la situation le permet, la puéricultrice n'interviendra pas dans la gestion des conflits entre enfants ; elle se positionnera en observatrice leur assurant un cadre suffisamment sécurisant. Essentiellement, elle sera garante du respect d'une règle majeure à la crèche : « *il est interdit de faire mal, à soi ou aux autres* ».

Dans ce contexte, il est parfois nécessaire que la professionnelle intervienne ; elle soutiendra alors les émotions des enfants (colère, tristesse, peur,...) en les verbalisant et lui proposera d'autres alternatives (par exemple, mordre dans un coussin, frapper une poupée, crier, dire non à l'autre,...). Cette manière de soutenir les interactions apportera à l'enfant la satisfaction d'avoir pu gérer lui-même la situation.

Malgré la vigilance des puéricultrices, **certains contacts entre enfants tels que morsures, griffes,... se produisent** et ne résultent pas toujours de l'agressivité d'un enfant envers un autre mais plutôt d'une pulsion incontrôlable difficile à éviter malgré la présence de l'adulte. Par exemple, l'origine de la morsure, toujours très difficile à recevoir et choquante pour les parents au vu des traces et donc du souvenir qu'elle laisse, peut être variée et multiple et fait l'objet de nombreux ouvrages.

Si un tel évènement survient, nous vous informerons que votre enfant a été mordu, ou griffé mais nous ne vous dirons pas par qui. De telles **situations sont travaillées en équipe** afin de réfléchir aux attitudes professionnelles bienveillantes à adopter tant pour les enfants « qui ont mal » que pour les enfants « qui ont fait mal ». Nous sollicitons également le **dialogue et la collaboration avec les parents**.

L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté fait partie du **développement naturel** de l'enfant, tout comme la marche ou le langage ; elle nécessite qu'il soit « prêt » tant émotionnellement que physiologiquement. En effet, pour « être propre », votre petit devra accepter de s'installer sur le pot et ne pas être effrayé à cette idée, être capable de se « retenir » (contrôle des sphincters), pouvoir se déshabiller seul,...

De nouveau un seul mot d'ordre : **à chacun son rythme !**

Tous les enfants ne sont **pas propres au même âge** et se fixer une échéance peut être vécu comme très stressant pour vous et votre enfant.

Encore une fois, c'est dans une optique de **collaboration** et de **partenariat** que nous souhaitons aborder cette grande étape avec vous et votre enfant. Souvent, vous et/ou les puéricultrices évoquerez le sujet sur base des observations et expériences vécues à la maison et à la crèche (lange sec, intérêt pour le petit pot, envie d'imiter les autres enfants,...) et les différents avis et possibilités seront partagés avec vous...et votre petit !

Il est à noter que l'aménagement des espaces joue un rôle essentiel dans cet « apprentissage », raison pour laquelle, les salles de bain restent accessibles à tout moment. En effet, il nous paraît évident que l'acquisition de la propreté sera facilitée par un libre accès aux WC ou petits pots, de manière autonome sans devoir attendre l'intervention de l'adulte pour ouvrir une barrière.

4.6. L'ouverture à la diversité

Sur base des principes de non-discrimination et d'accessibilité pour tous, un des fondements de notre projet d'accueil est **le respect de la diversité quelle qu'elle soit**.

Lié à cette philosophie d'accueil, **l'inclusion d'enfants en situation de handicap** s'intègre de manière naturelle à notre projet.

L'inclusion d'enfants ayant des besoins spécifiques assure à chaque famille confrontée au handicap de poser un choix concernant l'accueil de leur enfant : choix d'une structure spécialisée ou ordinaire **en concertation avec les professionnels qui accompagnent l'enfant et avec l'équipe de la crèche**. Aussi, cette approche met en avant le fait que **quelles que soient ses différences, chaque enfant est le bienvenu dans le groupe. Cela ne signifie pas que ces différences soient effacées mais plutôt que nous serons davantage attentifs à ce qui est commun à tous les enfants accueillis**.

Nous sommes un **milieu d'accueil ordinaire** qui a travaillé, dès son ouverture et avec le **soutien du pouvoir organisateur**, ce projet d'inclusion. En effet, sur nos **40 places** quotidiennes disponibles, **4 sont réservées à des enfants infirmes moteurs cérébraux**. Dans les places restantes, nous accueillons également **d'autres enfants présentant d'autres types de handicap**. Les locaux ont également été pensés dans cette optique : salle de thérapie, accès de plain-pied, largeur des portes,... Et **l'équipe du milieu d'accueil** (puéricultrices, directrice et pédiatre référente de la consultation ONE) **est porteuse du projet**.

En terme de pratiques, nous avons constaté qu'elles ne diffèrent pas que l'enfant soit, ou pas, en situation de handicap. En effet, les principes psychopédagogiques que nous mettons en œuvre quotidiennement (assurer une cohérence dans l'accueil, une sécurité affective aux enfants, respecter le rythme de chacun, individualiser les pratiques) font partie d'un projet global pour chacun des enfants accueillis.

Chaque enfant est différent dans son développement psychomoteur et ses besoins (alimentaires, sommeil, ...), **nous nous devons d'assurer un accueil de qualité pour tous en répondant aux besoins spécifiques de chacun**. En d'autres mots : **« faire pareil différemment »**.

Ce travail d'inclusion nécessite le développement d'un **travail en réseau** afin que l'équipe de la crèche puisse s'appuyer sur les compétences de professionnels du secteur « handicap ». Ainsi, des **intervenants extérieurs** (kinés, éducateurs, ergothérapeutes, services d'aide précoce, ...) sont amenés à collaborer avec nous autour de l'enfant ayant des besoins spécifiques et de sa famille. Leurs interventions permettent une **prise en charge thérapeutique intégrée à l'accueil** mais aussi un **soutien de l'équipe** dans ses questionnements liés au handicap.

Concrètement, des séances thérapeutiques individuelles (dans le local « thérapie » par exemple) comme de la kiné peuvent être organisées durant la journée de l'enfant à la crèche. Des rencontres entre ces professionnels extérieurs, les familles et l'équipe de notre milieu d'accueil sont également organisées. Elles permettent à chacun de réfléchir sur le projet de l'enfant, d'évaluer l'accueil proposé, d'ajuster les pratiques,...

Afin d'assurer une bonne communication entre l'équipe et ces personnes extérieures, nous avons mis en place la fonction de **puéricultrice « relais »** pour l'accueil des enfants en situation de handicap. Le rôle des deux puéricultrices concernées n'est pas de s'occuper exclusivement des petits ayant des besoins spécifiques car nous souhaitons maintenir la polyvalence de chacune dans l'accueil de tous les enfants. Par contre, leur fonction est, en participant aux réunions, **d'assurer une bonne communication entre les intervenants extérieurs, les familles et l'équipe de la crèche.**

Cette disponibilité des deux puéricultrices « relais » ne doit pas impacter sur le travail quotidien de l'équipe. Ceci est rendu possible grâce au **partenariat** développé avec le **Centre Coordonné de l'Enfance de Charleroi** via le projet « **Grandir et s'épanouir dans la diversité** » qui nous met à disposition un(e) puériculteur(trice) en renfort afin de ne pas déforcer l'équipe et nous permettre d'assurer un encadrement de qualité pour les enfants. Dans un souci de continuité, le Centre Coordonné s'efforce de toujours nous soumettre les deux mêmes collaborateurs.

Travail en synergie avec le centre Cothan (Coordination de Thérapeutiques pour enfants HANdicapés moteurs)

Une des particularités de notre projet d'inclusion est le travail en étroite collaboration avec le centre Cothan (centre de réadaptation fonctionnelle pour enfants atteints de troubles neurologiques avec problèmes moteurs prédominants) avec lequel nous sommes voisins.

En fonction du choix des parents et de la pathologie de leur enfant, certains petits accueillis dans notre milieu d'accueil pourront bénéficier d'une prise en charge thérapeutique par Cothan. Celle-ci peut prendre divers aspects allant des séances de kiné individuelles en salle de thérapie, d'un soutien éducationnel et psychosocial de la famille par le biais de séance « parents-enfants » encadrées par une éducatrice, une ergothérapeute, une psychologue, une kiné, ... ou encore par des interventions directes avec l'enfant au sein du groupe dans lequel il évolue à la crèche.

Le centre Cothan proposant également un enseignement spécialisé de type 4 (collaboration avec l'institut Jean Herbet), certains enfants pourront, toujours en fonction du choix des parents et des possibilités du centre, être scolarisés chez Cothan.

4.7. Les relations avec les parents

Comme vous aurez pu le constater en parcourant les points précédant, nous souhaitons développer avec vous un **partenariat étroit** autour de l'accueil de votre enfant.

Notre volonté est d'établir un **dialogue constructif et respectueux** de chacun, évitant d'ériger en modèle les pratiques de la crèche ou celles des familles.

Les **relations de confiance** que nous construirons avec vous se verront consolidées par des échanges et contacts réguliers (accueils du matin, retours, contacts téléphoniques) mais aussi par une attitude de **l'équipe** qui sera **tolérante, excluant le jugement et garante du secret professionnel**.

Notre rôle est d'**être à l'écoute** des familles, de respecter et de **valoriser les différences** de chacune d'elles mais également d'expliquer aux parents pourquoi certaines choses ne peuvent pas être appliquées dans le cadre de la crèche ; espace d'accueil collectif.

Enfin, nous attendons de **partager** avec vous, parents, dans le cadre d'une communication respectueuse, vos craintes, vos questionnements, vos attentes, vos mécontentements, vos satisfactions,... Pour ce faire, nous serons toujours disponibles si vous souhaitez nous rencontrer hors des moments habituels.

Vous restez les meilleurs interlocuteurs pour nous parler de votre enfant et nous nous présentons comme des professionnels de l'accueil en collectivité : nous sommes dès lors convaincus que la mise en commun de nos connaissances soutiendra notre objectif, commun lui aussi : assurer le bien-être de votre petit au sein de notre crèche.

4.8 L'accueil des stagiaires

Au-delà de notre mission d'accueil des tous petits et de leur famille, nous sommes convaincus que notre rôle se doit d'être également pédagogique et formateur pour les futurs professionnels du secteur de la petite enfance. C'est la raison pour laquelle, après mûre réflexion, l'équipe a décidé que le temps était venu pour nous d'accueillir des stagiaires.

Nous collaborons avec la section puériculture de 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} année de l'Institut Sainte-Anne de Gosselies. Le fruit de la réflexion de l'équipe sur l'accompagnement des stagiaires a fait voir le jour à une « charte du stagiaire » qui est signée par le jeune dès son premier jour de stage.

Nous accueillons un(e) seul(e) stagiaire à la fois, par section, pour une période de 3 semaines. Les stagiaires seront encadré(e)s au quotidien par une puéricultrice « référente stagiaire » désignée de la section. N'hésitez pas à leur poser toutes vos questions à ce sujet.

4.9 Les relations avec les associations locales.

Notre établissement a pour projet de s'inscrire d'avantage dans un réseau d'action locales pour l'enfance. En plus du médecin attaché à la crèche, du centre COTHAN, de l'intercommunale ISPPC de Charleroi, notre milieu d'accueil travaille en étroite collaboration avec le SAJ, le SPJ de Charleroi, les services de la clinique Notre Dame de Gosselies, les services de consultations organisées par l'ONE de la région,. Nous avons également la possibilité, en cas de besoin, de nous orienter vers du personnel de l'ONE tel que notre coordinatrice accueil, notre conseillère pédagogique, le conseiller pédiatre et la diététicienne.

A ces intervenants, nous souhaitons ajouter d'autres acteurs pour permettre l'entrée de « L'ART » au sein de notre environnement d'accueil par le biais d'associations locales, de la compagnie « EKLA », l'ASBL « les jeunesses Musicales de Charleroi Métropole », l'association des aînés, la bibliothèque de Charleroi...